



Dans les collèges de l'Agglomération

La carte scolaire entièrement revisitée pour septembre prochain

La communication auprès des familles commence. Le Département a repensé complètement la carte scolaire dans l'Agglomération Seine-Eure. Des gros changements sont à prévoir dans certains secteurs. *La Dépêche de Louviers* vous explique tout.

Attention, il va y avoir du changement ! À la rentrée de septembre 2022, une nouvelle carte scolaire pour le recrutement des collèges de l'Agglomération Seine-Eure entrera en application. Celle-ci a été votée à l'unanimité par les élus du Département de l'Eure ce vendredi 18 mars. Concrètement, cette réorganisation va chambouler les habitudes des familles. Elle indique où votre enfant ira au collège selon l'école élémentaire dans laquelle il est scolarisé.

Florence Gautier, vice-présidente de l'Eure, en charge des collèges et de la jeunesse, est confiante : « **C'est une nouvelle carte scolaire qui a du sens. Je serais très étonnée que des parents soient mécontents. Avant de prendre cette décision, nous avons consulté tout le monde : les représentants des parents d'élèves, les responsables des collèges, les élus concernés.** »

« Tous les élèves d'une même école iront dans le même collège »

Une présentation de la nouvelle organisation était faite au collège Le Hamelet, à Louviers, en présence notamment de la principale, Isabelle Dragée, du conseiller départemental du canton de Louviers, Daniel Jubert (LR), et de la vice-présidente du Département.

Trois critères majeurs ont été pris en compte dans l'élaboration de cette nouvelle carte scolaire : le temps de transport des collégiens, la sociologie des élèves (pour garantir une mixité sociale) et la continuité pédagogique, c'est-à-dire garantir que « **tous les élèves d'une même école iront dans le même collège** ».

Les principaux changements

Parmi les principaux changements de cette carte scolaire, notons ces exemples. L'école des Dominos (Val-de-Reuil) ne sera plus sectorisée au collège Le Hamelet (Louviers), mais ira bien au collège Alphonse Allais (Val-de-Reuil) en septembre prochain. Idem

pour les écoliers de Criquebeuf-sur-Seine et des Damps : à la rentrée ils iront au nouveau collège Hyacinthe Langlois (Pont-de-l'Arche) et non plus à Val-de-Reuil. À Louviers, l'école Jules Ferry n'ira plus au collège des Fougères mais au collège Ferdinand Buisson. Autre changement pour les écoliers de Clef Vallée d'Eure et de Cailly-sur-Eure : ils n'iront plus au collège Georges d'Amboise (Gaillon), ils seront redirigés vers le collège du Hamelet (Louviers).

Maximum 45 minutes en car

L'engagement du Département est de garantir à tous les collégiens de l'Agglomération Seine-Eure « **un temps de trajet maximum de 45 minutes à l'aller et de 35 minutes ou 40 minutes au retour** », pour reprendre les mots de Florence Gautier.

Ces modifications s'appliquent évidemment aux futurs collégiens, c'est-à-dire les écoliers actuels. En effet, les élèves déjà scolarisés dans les collèges ne se verront pas obligés de changer d'établissement. « **Un élève en 6^e aujourd'hui pourra rester dans le même collège jusqu'en 3^e. Mais si lui où ses parents veulent changer, ce sera aussi possible** », précise Florence Gautier. Quant aux demandes de dérogations, notamment pour les suivies de fratries, elles resteront possibles auprès des services de l'Éducation nationale.

550 collégiens en moins en 2029

L'élue dit avoir sillonné les « **55 collèges du département** » pour faire cette carte scolaire. Chose sur laquelle elle travaille depuis son arrivée à ce poste en juillet 2021. La vice-présidente donne quelques éléments de contexte : « **Il faut savoir que cette carte scolaire a été faite en tenant compte de réalités démographiques de notre territoire. Et la démographie des collégiens est en baisse.** » En effet, les projections de l'Insee (L'Institut national de la statistique et des études économiques) de Normandie sont claires : en 2029, il y aura près de 3 100 collégiens de moins dans l'Eure comparé à 2022. Et dans l'Agglomération Seine-Eure, ce sera 550 collégiens en moins !

« **Nous avons le sentiment d'avoir été écoutés** », se réjouit la principale du collège du Hamelet, saluant les « **efforts faits par le Département pour adapter la première version de la carte scolaire en fonction des retours sur le terrain** ».

Daniel Jubert, pour sa part, est intervenu : « **J'avais voté contre la première carte scolaire, qui avait été faite à la va-vite sur un coin de table et qui était ridicule. Là, j'applaudis des deux mains.** » Le conseiller départemental a cependant glissé une remarque, agaçant quelque peu la vice-présidente : « **À Saint-Étienne-du-Vauvray, les gamins pourraient aller à vélo au collège Michel de Montaigne, au Vaudreuil, mais là ils doivent aller au collège des Fougères, à Louviers. C'est dommage !** » La réponse de Florence Gautier est claire : « **Le collège Michel de Montaigne est plein. Mais cette carte scolaire n'est pas figée, elle peut évoluer dans le temps aussi. Je n'ai qu'un seul but : le bien-être de mes collégiens.** »

Pierre Choisnet

@choisnet_pierre



Le nombre de collégiens dans l'Eure, tout particulièrement dans l'Agglomération Seine-Eure, va baisser considérablement d'ici 2029. ©AdobeStock - Illustration